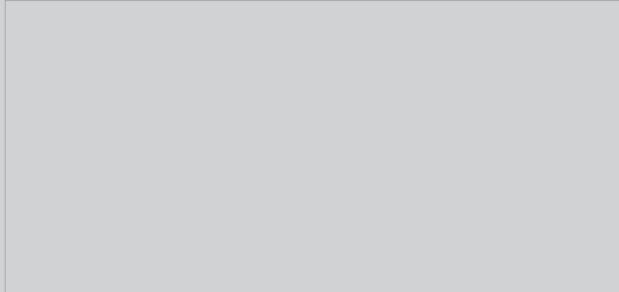


Le Combat Social FO 49

Bulletin d'informations de l'Union Départementale cgt-FO de Maine-et-Loire

N°5-2024 (Mai 2024) | 1 €





L'éditorial de Catherine Rochard

LE COMBAT SOCIAL FO 49

(Prix : 1 €)

Imprimé à l'UD
cgt-Force Ouvrière
de Maine-et-Loire
14, place Louis Imbach
49100 ANGERS
02 41 25 49 60
udfo49@force-ouvriere.fr
www.fo49.fr
Inscrit à la CPPAP
n° 0725S07442
Directrice de
publication :
Catherine ROCHARD.

Sommaire

- 2 / 3 Édito de Catherine
- 4 / 5 1er mai / Nouvelle réforme du statut de la Fonction publique
- 6 Élections dans le groupe VYV PDL / AG OSDD
- 7 Passage de Témoin dans le syndicat de la défense
- 8 Défense des libertés démocratiques
- 9 Salariés du particulier employeur
- 10 / 11 Hommage à notre camarade Jean Claveau

17 OCTOBRE
2024



A l'heure où ces lignes sont écrites, l'armée israélienne a commencé à bombarder Rafah où vivent 1,4 million de Palestiniens.

Depuis le 7 octobre, plus de 40000 d'entre eux, pour la moitié des femmes et des enfants sont morts et d'ores et déjà nous savons que des milliers de victimes se trouvent dans les décombres. La population est en état de survie, l'aide humanitaire n'entre quasiment plus dans la bande de Gaza.

Ce massacre de la population à Gaza ainsi que celui des Palestiniens de

Cisjordanie par les colons israéliens sont bien un génocide. Il ne faut pas avoir peur des mots !

Et tout cela sous les yeux du monde entier et toutes les voix qui s'élèvent partout dans le monde pour le dénoncer seraient celles d'antisémites.

Comment peut-on rester là à ne rien dire sauf à être complices du massacre ?

Dans de nombreux pays, c'est la jeunesse qui se soulève, organise l'occupation des universités pour exiger le cessez-le-feu, la libération des otages. En France comme ailleurs, les étudiants sont violemment réprimés

au sein même des universités qui ne sont pourtant pas des lieux où la police est autorisée à pénétrer.

Dans le même temps, les combats continuent en Ukraine et en Russie. Le président Macron a réitéré ne pas exclure l'envoi de troupes au sol en Ukraine, et la réponse immédiate de Poutine c'est la « préparation à l'utilisation d'armes nucléaires non stratégiques ». L'escalade se poursuit sans jamais envisager la recherche d'un accord de paix. Et les marchands d'armes peuvent continuer à augmenter leur production et à s'enrichir !

Les premières victimes de ces combats sont les travailleurs et leurs familles, et les syndicalistes que nous sommes ne peuvent l'accepter. Notre rôle c'est d'être aux côtés de ceux qui luttent pour leur liberté, pour vivre dignement et pour la paix. C'est pourquoi, l'union départementale FO de Maine et Loire poursuivra sans relâche avec ses syndicats, ce combat.

De la même manière, elle condamne fermement la répression qui s'abat sur les calédoniens.

L'utilisation par le gouvernement de la répression contre la jeunesse, contre les travailleurs témoigne de sa faiblesse. La répression s'abat sur les artistes, les syndicalistes, la jeunesse, certains partis politiques, en résumé sur tous ceux qui osent exprimer leur désaccord à cette politique de soutien à la guerre, à la politique de mise en œuvre de contre réformes. Il n'est plus possible que les manifestations, les rassemblements fassent l'objet d'interdiction pour être par la justice enfin autorisés !

Ce sont les attaques réitérées contre le droit de grève, les menaces de déréglementation particulièrement dans le transport. Ce gouvernement n'accepte pas que les négociations menées dans les entreprises comme à la SNCF puissent aboutir à une signature par l'ensemble des organisations syndicales ! Il convoque dans la foulée la direction et s'organise pour se débarrasser de ceux qui ne lui obéissent pas. Preuve de son inquiétude, Macron déclare dans le journal la Tribune du 5 mai « que l'acceptabilité par les citoyens est un sujet de préoccupation ».

Dans de nombreux pays, comme en France, les gouvernements mettent en place une économie de guerre en imposant une politique d'austérité économique. C'est ainsi que le gouvernement a décidé de s'attaquer aux droits des chômeurs en diminuant la durée d'indemnisation en ré-



duisant leur montant. Il poursuit son œuvre de destruction de la Sécurité Sociale, il augmente les franchises sur les consultations, les médicaments, fait la chasse aux prescriptions médicales, aux arrêts de travail pour maladie. Dans cette même Tribune du dimanche 5 mai 2024, le Président déclare qu'il ira au bout de sa politique, notamment sur le « choc des savoirs et le pacte enseignant » pour l'éducation nationale, les hôpitaux seront réorganisés !

Mais la réorganisation pour Macron et ses sbires, c'est la fermeture de lits, de services. Pour suivre sa politique, c'est une nouvelle loi travail dès la rentrée, pour aller au bout de son objectif, la destruction du Code du Travail et l'affaiblissement des organisations syndicales. C'est la casse du statut de la fonction publique, nouvelle provocation du ministre Guérini qui annonce la fin des catégories A, B, C de la fonction publique, le licenciement des fonctionnaires, et la fin du recrutement des enseignants sous le statut de la fonction publique d'État – un million d'enseignants deviendraient potentiellement à

terme des contractuels. L'objectif visé c'est faire baisser la masse salariale coûte que coûte pour diminuer les dépenses publiques !

Alors oui que Macron et ses ministres s'inquiètent car les voix discordantes qui se font entendre ne se tairont pas de sitôt et nous continuons à organiser les salariés pour qu'ils obtiennent satisfaction. Nous soutiendrons tous les syndicats qui se battent sur leurs revendications, et plus particulièrement dans cette période nos camarades territoriaux qui revendentiquent des augmentations de salaire, comme les salariés de la santé privée qui organisent avec leur syndicat un rassemblement à Paris le 30 mai 2024, les enseignants qui ne veulent pas de la réforme sur le « choc des savoirs » et le « pacte enseignant ».

Nous combattrons pour le respect des libertés démocratiques et syndicales, nous serons aux côtés de ceux qui manifestent pour la paix ! C'est le rôle d'une organisation libre et indépendante comme la cgt Force Ouvrière !

ACTUALITÉS

1er mai

Nous étions environ 150 camarades à nous rassembler le 1er Mai, journée internationale de solidarité entre tous les travailleurs, à la stèle Ludovic Ménard à Trélazé. Ce lieu est important pour notre organisation, car si Ludovic Ménard est un syndicaliste ouvrier, il est également un des 40 signataires de la Charte d'Amiens qui concentre les principes fondamentaux de notre Confédération.

Vous trouverez ci-dessous quelques extraits de l'intervention de Catherine Rochard: «En ce 1er mai 2024, la confédération cgt-Force Ouvrière et l'Union Départementale de Maine-et-Loire adressent leur salut fraternel à l'ensemble des travailleurs de France, d'Europe et du monde entier.

En cette journée internationale de solidarité et de revendications, dans de nombreuses parties du globe, les peuples souffrent. Dans ces mêmes pays, les syndicalistes sont réprimés, violentés, assassinés. Les libertés syndicales et démocratiques sont sans cesse attaquées, bafouées. Les premières victimes de ces répressions sont les syndicalistes, les travailleurs et la jeunesse. En ce sens, l'UD FO 49 rejette et condamne la loi immigration qui va encore précariser un peu plus les travailleurs migrants et qui, sur des dispositions relatives au droit du sol où l'accès aux prestations sociales, est contraire aux principes républicains.

Ce 1er mai est l'occasion de réaffirmer notre refus d'opposer les travailleurs immigrés aux autres salariés. Le racisme, l'antisémitisme, les discriminations de race, de religion, de sexe, sont autant d'instruments dont usent ceux qui veulent diviser la classe ouvrière, l'affaiblir. Depuis octobre 2023, l'UDFO 49 fidèle à ses traditions, fidèle au mot d'ordre «Pain paix, liberté» prend part à toutes les manifestations pour exiger le cessez-le-feu, la libération des otages et la levée du blocus. Ces manifestations ont été parfois interdites, des syndicalistes comme le secrétaire de l'UD CGT du Nord ont été interpelés, condamnés pour apologie du terrorisme! Ces



derniers jours, ce sont les étudiants qui se mobilisent dans de nombreux pays, particulièrement aux États-Unis, rejoints entre autres par les Anglais, les Allemands, les étudiants de Sciences Po à Paris et en province et violemment réprimés ! Le gouvernement réclame le cessez-le-feu du bout des lèvres tout en réprimant, en criminalisant les actions de ceux qui mènent le combat et qui dénoncent le génocide en cours à Gaza. Ceux qui combattent ne sont pas des antisémites comme on voudrait nous le faire croire ! Plus que jamais, il nous faut apporter sans relâche notre soutien plein et entier aux étudiants et à tous ceux qui se battent pour le cessez-le-feu en Palestine, la libération des otages, la levée du blocus.

Depuis le 24 février 2022, date où Poutine a décidé d'envahir l'Ukraine, les travailleurs russes et ukrainiens sont enrôlés de force pour un combat qui n'est pas le leur. Pas un travailleur dans le monde ne demande à partir à la guerre ! La guerre est faite et décidée par ceux qui sont sûrs de ne pas tenir un fusil ! Paul Valéry a dit «la guerre c'est le massacre de gens qui ne se connaissent pas au profit de gens qui se connaissent, mais ne se massacent pas».

Par dizaines de milliers, les travailleurs ukrainiens et russes meurent sous les bombes. Leurs dirigeants ont mis en œuvre une économie de guerre ! En Ukraine, la loi martiale a suspendu des pans entiers du droit du travail et certaines lois prises ont vocation à perdurer au-delà du conflit !

Les marchands d'armes se frottent les mains, inaugurent de nouvelles usines ! Mais les ouvriers s'indignent et résistent à l'instar de ceux de Thales qui vont être transférés dans des usines d'armement et les dockers refusent de charger les bateaux.

Car oui, c'est bien par l'union des travailleurs dans le monde que nous pourrons

faire reculer tous les va-t'en guerre ! Et nous ne pouvons nous accommoder du silence de certaines organisations... Le gouvernement MACRON n'a pas trouvé 12 milliards pour nos retraites ; il nous a volé 2 ans de vie, mais il nous impose 10 milliards d'économies en 2024 puis 20 milliards en 2025... et flèche 413 milliards pour la loi de programmation militaire, avec une récente rallonge de 3 milliards ! Notre pays est le 2e exportateur d'armes !

C'est une économie de guerre qu'il nous prépare !...

Alors que nous célébrons les 80 ans du programme du Conseil national de la Résistance, qui est le fondement de notre sécurité sociale, créée en 1945, au lendemain de la guerre, sa survie est à l'ordre du jour ! Pourtant elle n'a jamais cessé de démontrer son efficacité : concernant la prise en charge des risques sociaux d'abord, offrant un haut niveau de protection sociale à l'ensemble de la population, son rôle indispensable d'amortisseur des crises, encore démontré en 2008 lors de la crise financière ou en 2020 pendant la pandémie de Covid, ou sa capacité à pouvoir évoluer et prendre en charge de nouveaux risques, comme le vieillissement de la population, la dépendance ou les maladies chroniques. Elle n'a jamais cessé d'agir pour le préserver et continuer à le développer....

Dans sa politique de cadeaux au patronat qui a bénéficié de plus de 73 milliards d'euros d'exonération de cotisations en 2022 sans aucune contrepartie, le gouvernement prévoit une nouvelle loi Travail. Selon OXFAM, les rémunérations des patrons sont 131 fois plus élevées que la plus faible de celles de leurs salariés. Un scandale !...

Au prétexte de simplification de la vie des entreprises, de nouveaux coups de canifs au Code du Travail et à la négociation collective sont envisagés. Un rapport parlementaire parle de relève-

ACTUALITÉS

ment des seuils pour la mise en place d'un CSE et d'un droit du travail allégé pour les jeunes entreprises. Une organisation patronale, la CPME pour ne pas la citer, voudrait faire « sauter » le monopole syndical au premier tour des élections professionnelles...

Mais, mes Camarades, la classe ouvrière résiste. Si l'on se réfère à la toute dernière période, nos camarades enseignants combattent fermement, avec les parents d'élèves, « le choc des savoirs » destructeur d'un enseignement égalitaire. Nos camarades de la territoriale se sont mobilisés, continuent de se mobiliser pour leurs salaires et leurs conditions de travail. Dans la santé privée, une manifestation nationale à laquelle se joindront les syndicats dans le dépar-

tement se prépare le 30 mai à Paris et le mot d'ordre porte sur l'augmentation des salaires...

Continuons à les faire trembler comme l'ont fait les agriculteurs, les contrôleurs de la SNCF, les aiguilleurs du ciel. La grève est un droit constitutionnel et nous n'accepterons jamais qu'il nous soit contesté!

Nous porterons nos revendications et particulièrement la revendication salariale! Nous voulons vivre de notre travail!

Nous ne nous laisserons pas intimider! Nous refuserons toutes les tentatives d'union nationale! Nous résisterons et poursuivrons sans relâche notre combat contre la guerre et pour la satisfaction des revendications!

Vive la solidarité internationale!

Vive le 1er Mai

Vive la confédération générale du travail Force Ouvrière!

En effet dans les prochains jours, pour mettre en place sa politique austérité, le gouvernement va annoncer de nouvelles mesures de restriction des droits des chômeurs, de nouvelles mesures sur l'assurance maladie, et l'esquisse d'une nouvelle loi travail. Et dans le même temps, il poursuivra les ventes d'armes, continuera à soutenir la guerre et à réprimer ceux qui s'opposent à cette politique. Nous ne laisserons pas faire !

Le gouvernement a de nouveau prévu de s'attaquer aux fonctionnaires et à leur rémunération

Stanislas Guérini a fait la tournée des médias ces derniers jours pour annoncer les contours de sa contre-réforme de la Fonction Publique.

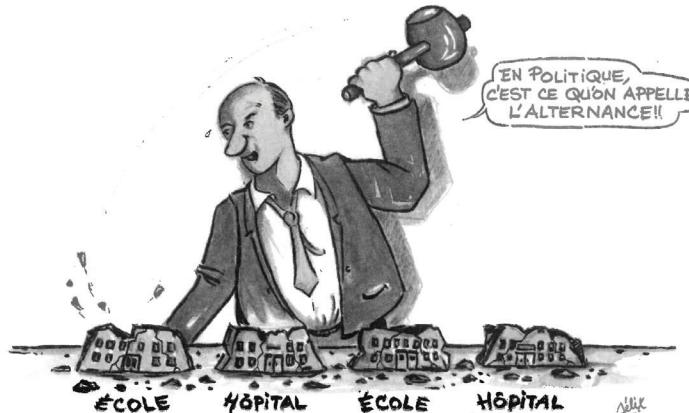
Une de plus... et pas des moindres !

Alors que la Loi de transformation de la Fonction Publique de 2019 n'en a pas fini avec tous ses méfaits : ralentissement de la carrière, prime au mérite, recours massif aux contractuels..., l'objectif de Guérini est maintenant de « flexibiliser le secteur afin de le rendre plus attractif»

C'est à dire franchir encore un cap et détruire le Statut de fonctionnaire pour n'avoir plus que des contractuels à la merci de leurs directions, leurs maires et des décisions gouvernementales!

Qui peut y croire : rendre le secteur attractif après avoir gelé le point d'indice et fait perdre presque 30% de pouvoir d'achat aux agents ? Après avoir réduit le droit à la carrière et les avoirs condamnés à 2 ans de plus ?

La «flexibilité» c'est en fait la fin de la fonction publique détachée du pouvoir politique. C'est



réduire le cadre collectif à néant et individualiser les droits des agents.

Et pour cela, il annonce supprimer les catégories A, B et C qui sont liés aux grades et niveaux de diplômes. C'était leur rêve : passer d'une fonction publique de carrière liée aux grades et aux diplômes à une fonction publique de métiers liée à des compétences.

Ainsi une infirmière d'EHPAD qui réaliseraient des soins moins techniques n'aurait pas les mêmes compétences qu'une infirmière de réanimation et pourrait donc avoir une rémunération plus basse ...

La notion de «métier» en lieu et place du «corps» remet en cause

les garanties individuelles et collectives.

Elle remplace la qualification par les compétences qui, quant à elles, introduisent la rémunération individuelle au détriment de la grille collective de référence.

L'architecture statutaire nationale, qui repose sur la carrière fondée sur les catégories, les corps, les grades, est le cœur de cible des réformes gouvernementales qui visent à remettre en cause le statut. Guérini veut finir le travail...

À cette étape le projet de loi n'a pas été transmis aux fédérations concernées, mais le ministre laisse présager du pire ! Le rapport de force sera nécessaire pour préserver les services publics et les droits des travailleurs !

EN DIRECT DES SYNDICATS

Élections au groupe VYV Pays de la Loire

L e premier tour des élections des 3 CSE de VYV3 Pays de la Loire s'est tenu du 15 au 21 juin 2024.

FO a considérablement progressé dans les 3 secteurs qui composent cette entreprise et prend désormais la 2ème place devant la CGT avec 29,66% !

Il est à noter la très bon score dans le secteur personnes âgées ou le syndicat progresse de 13 points pour atteindre 32,96%

Dans le secteur des Biens Médi-

caux (magasins optique, audio et centres dentaire mutualistes) FO progresse de 6 points pour atteindre 32%, à quelques voix de la CGT et de la CFDT. Dans le premier collège FO progresse d'une manière spectaculaire avec 51% des votes !

Dans le secteur de la petite enfance FO progresse de 6 points à 18,21% de représentativité.

Durant le précédent mandat les camarades FO se sont appliqués à rencontrer les salariés dans les établissements, organiser des AG et la grève quand cela était né-

cessaire. Ils ont obtenu quelques belles victoires avec par exemple la revalorisation des salaires pour les assistantes dentaires.

Ces excellents résultats sont la démonstration que le travail terrain basé sur les revendications des salariés a payé.

Il est à déplorer le faible taux de participation avec seulement 28%, en partie explicable par le vote électronique dans des secteurs où beaucoup de salariés n'utilisent pas l'informatique au quotidien.

Le second tour va être déterminant pour obtenir plus de postes en CSE.

Dans les prochains jours, le syndicat FO mettra tout en œuvre pour valider et améliorer ces résultats au second tour qui se tiendra du 28 mai au 3 juin 2024.

Assemblée Générale du syndicat des Organismes Sociaux Divers et Divers du 49



L 'Assemblée Générale des OSDD49 s'est tenue le 16 avril 2024 sous la présidence de Catherine ROCHARD, secrétaire de l'Union Départementale FO de Maine et Loire.

Vincent LANCHE, secrétaire du syndicat, a présenté son rapport d'activité en faisant un focus particulier sur la question de la guerre en Ukraine et à Gaza. Il a notamment été rappelé la néces-

sité absolue pour notre syndicat d'œuvrer pour la paix, dans l'intérêt des travailleurs et des populations civiles.

Lors des discussions il a été abordé la question du développement syndical dans des entreprises comme VYV3 PDL qui se régionalisent. L'assemblée générale des OSDD49 a pris la décision d'organiser une réunion régionale inter OSDD pour s'organiser

et développer.

Sur le plan du développement, le syndicat des OSDD progresse considérablement en nombre de cartes et de timbres. C'est le cas en particulier de la section France Travail et Malakoff Humanis et TESSI.

Cette progression est à mettre en parallèle avec les excellents résultats aux élections de France Travail et de Malakoff Humanis. C'est le résultat du travail de terrain basé sur les revendications.

Globalement le syndicat OSDD49 a augmenté de 17 cartes et 226 timbres ce qui démontre la bonne santé du syndicat.

Les trésorières, Cathya Roinard et Amélie Martineau ont présenté le rapport de trésorerie qui a été approuvé à l'unanimité.

Lors de cette AG, le bureau a été reconduit.

EN DIRECT DES SYNDICATS

Passage de relais en douceur à la Défense

Le camarade Marc Tardy, secrétaire général du syndicat FO de la base de la défense Angers/Le Mans/Saumur a laissé le 11 avril dernier son mandat. C'est Geoffrey Lemarie qui le remplace.

Marc Tardy est arrivé à la fin des années 90 à FO Défense. En 1998, il est entré au CHSCT suite à une restructuration dans son service et une mutation à Tours. Pourtant au départ, rien ne prédestinait ce militant à une carrière syndicale lorsqu'il a fait son entrée à 16 ans comme apprenant électromécanicien au ministère.

Cependant, très vite, les mandats se sont enchaînés et Marc Tardy est devenu secrétaire FO à la base de défense de Tours. En 2012, il est détaché à plein temps, puis part à Rennes pour coordonner tout le grand ouest. Il cumule les mandats au niveau régional et national.

Tout au long de ses mandats, Marc Tardy a toujours attaché beaucoup d'importance à l'intersyndicale. En 2020, il est arrivé à Angers et a su fédérer toutes les bonnes volontés autour de lui.

Dans son dernier rapport d'activité en tant que secrétaire Marc est revenu sur les combats passés et en cours dans le syndicat : «L'année dernière, à la même période, nous entamions une longue série de journées d'appel à bloquer le pays, à partir du 7 mars 2023...Nous avons été parmi les derniers à maintenir un boycott de toutes les instances collectives locales, CSA et Formations Spécialisées, au-delà de juin 2023. Nous avons été également les moteurs sur la Base de Défense de tous les points de tractage et filtrage sur le périmètre, Saumur, Le Mans, Angers.» Il est aussi revenu sur la nécessaire bagarre pour le dégel du point d'indice !

Retraité au printemps 2025, il n'en entend pas lâcher FO puisque, déjà il est élu à la CE de la Fédération des retraités ouvriers de la défense. Marc Tardy envisage aussi de s'investir au niveau de l'Union locale. C'est vers la Bretagne et plus particulièrement



l'UL de Vannes, que le futur retraité envisage de mettre à disposition son expérience de militant.

«Je ne suis pas inquiet pour la suite !»

Toutefois, il ne laisse pas ses camarades de la défense désespérés. Il a déjà organisé son départ et c'est Geoffrey Lemarie qui prend la suite à FO défense Angers/Le Mans/Saumur.

Ancien militaire, Geoffrey Lemarie, a intégré le personnel civil en 2018 et s'engage aux côtés de Force Ouvrière pour l'esprit d'indépendance du syndicat. Il y retrouve des valeurs dont il se sent proche et s'investit aussi au niveau de l'intersyndicale. Il est membre du bureau de l'Union départementale sarthoise, administrateur CAF pour le 72 et conseillé des salariés, plus particulièrement dans le domaine du transport. Geoffrey Lemarie apprécie son rôle dans l'intersyndicale, car cela lui permet de connaître les problématiques des autres.

Cependant il est tout aussi actif au sein de sa fédération.

Arrivé à FO défense Angers/Le Mans/Saumur, Geoffrey perpétue l'organisation en caserne déjà en place. Ils sont ainsi un peu plus d'une dizaine de militants à se répartir les tâches sur les secteurs d'Angers, Les Ponts-de-Cé, Montreuil-Juigné, Saumur, Fontevraud, La Flèche et Auvours/Champagné. Ensuite, avec le bureau,

Geoffrey met en place des correspondants par corps de métier, les techniques, les ouvriers d'état et les administratifs.

«Il est important que chacun puisse ainsi interroger la personne la plus compétente pour répondre à ses interrogations», explique Geoffrey

Les revendications sont nombreuses et l'année 2024, avec les Jeux olympiques, promet déjà d'importantes atteintes aux droits des travailleurs. Pour les salariés de la Défense, se posent les problèmes des astreintes et des récupérations pendant la période olympique. Alors que les budgets pour l'armement sont en phase exponentielle, les personnels civils n'ont jamais été autant malmenés. Les restructurations, le refus de l'État de revoir les grilles indiciaires, la semaine de 4 jours... Les personnels civils de l'armée partagent leurs revendications avec les autres agents de la fonction publique.

Force Ouvrière est le troisième syndicat à la Base de défense d'Angers Le Mans Saumur et est implanté sur trois départements, le Maine-et-Loire, la Sarthe et la Loire-Atlantique. Il a un secret pour durer dans le temps. Chaque nouveau secrétaire prépare l'avenir avec une équipe solide et des militants prêts à assurer l'avenir. Marc a depuis longtemps anticipé son départ.

ACTUALITÉS

Défense des libertés démocratiques

Dans la tribune du dimanche du 05 mai le président indiquait qu'il s'inquiétait pour l'acceptation des réformes à venir par les citoyens.

Dans le même temps, il assure que les budgets de la Justice et du ministère de l'Intérieur auront d'ici la fin de son deuxième mandat augmenté respectivement de 60% et 50%.

En parallèle les libertés syndicales et démocratiques ne cessent d'être attaquées.

Dans le département l'Union Départementale, le syndicat des Organismes Sociaux Divers et Divers et le groupement départemental des services publics et de Santé ont décidé d'écrire des motions à ce sujet

Vous trouverez ci-dessous des extraits de celles-ci.

«L'union départementale Force Ouvrière de Maine et Loire dénonce toute remise en cause des libertés démocratiques dont la liberté de réunion et de manifestation (1881), la liberté syndicale (1884) et la liberté d'association (1901).

Il apparaît que la répression et les restrictions de libertés ne cessent de s'accélérer au niveau national sous la pression présidentielle et les choix politiques du gouvernement d'Emmanuel MACRON : loi sécurité globale, manifestations contre la réforme des retraites réprimées

Et elle semble se décliner dans l'enseignement supérieur, à ANGERS y compris. Une conférence organisée le 18 avril au sein de l'université et animée par l'historienne Ludivine BANTIGNY a été interdite par la présidente de l'université.

L'UD FO 49 en toute indépendance vis-à-vis des partis et des religions, conformément aux valeurs de notre confédération syndicale et sans être organisa-

teur de conférence qui traiterait de sujets sociaux et politiques - notamment du rejet de l'autre et des valeurs républicaines - dénonce cette politique qui vise à interdire le débat, d'autant plus dans les Universités qui sont des lieux « d'émancipation par les savoirs, de vie sociale et de développement de l'esprit critique ».

L'union départementale FO de Maine et Loire dans son rôle de syndicat indépendant, affilié à aucun parti politique, sera aux côtés de ceux qui combattront la restriction des libertés, syndicats et organisations de la jeunesse, et aidera à organiser la mobilisation si nécessaire, dans l'unité la plus large.»

Extraits de la motion du Syndicat des OSDD 49

«Le conseil des OSDD du Maine-et-Loire réuni le 13 mai 2024 se prononce pour des cessez-le-feu partout où il y a conflit armé.

Concernant la situation en Palestine et à Gaza, le syndicat des OSDD du Maine-et-Loire, fidèle à son ADN : PAIN PAIX LIBERTÉ, solidaire de tous les travailleurs de tous les pays, ne peut comprendre le massacre du peuple et des travailleurs en Palestine.

Le syndicat OSDD 49 dénonce la répression dont ils sont victimes. Le syndicat FO des OSDD49 soutient également les militants qui pour leur engagement contre la guerre se retrouvent assignés en justice....

Le syndicat FO des OSDD du Maine-et-Loire se félicite des prises de position de l'UD FO 49, et de la résolution de la CCN du 27 et 28 mars 2024.

Pour autant, le syndicat FO des OSDD du Maine-et-Loire estime que l'organisation syndicale FO doit accentuer la pression sur le gouvernement pour exiger l'arrêt des bombardements, la levée du blocus de Gaza, la libération de tous les otages, la fin des détentions arbitraires, un cessez-le-feu définitif et l'arrêt immédiat des massacres partout où ils ont lieu.»

Extraits de la motion du GD SPS du 49

«Les atteintes aux libertés se multiplient. Les interdictions de réunions publiques, de manifestations se succèdent.

Ce sont également des condamnations de militants syndicaux, un an de prison avec sursis pour le secrétaire général de l'UD CGT du Nord, pour « apologie du terrorisme », pour avoir appelé à manifester pour la paix en Palestine et exigé le cessez le feu ...

Ce sont les étudiants, de par le monde, mais également, en France, qui manifestent, occupent leurs universités pour le cessez-le-feu à Gaza et la fin des conflits dans le monde qui sont délogés et réprimés par la police. Ce mouvement qui s'étend en France comme aux États unis fait peur au gouvernement qui répond par la répression.

Ce sont ces défenseurs de l'hôpital de Carhaix dont plusieurs militants syndicaux qui sont convoqués au commissariat pour avoir défendu le maintien des urgences de Carhaix en occupant l'ARS.

Le Groupement Départemental des Services Publics et de Santé, du Maine et Loire condamne toutes les atteintes aux libertés des travailleurs et toutes les formes de répressions. Dénonce les dérives liberticides, qui visent notamment à criminaliser toutes les voix qui s'élèvent pour exiger le cessez-le-feu à Gaza.

Le GD SPS 49 réaffirme son exigence du respect intégral des libertés publiques, du droit à manifester et du droit de se réunir indissociable du droit de revenir.

Le GD SPS 49 condamne toute forme de répression, remettant en cause la liberté d'expression.

Le GD SPS 49 réaffirme son exigence du respect intégral des libertés publiques, du droit à manifester et du droit de se réunir.»

ACTUALITÉS

Salarié du particulier employeur

L'Union Départementale avec Véronique Boucher du syndicat des emplois de la famille FO à décider d'organiser une conférence professionnelle dédiée aux assistantes maternelles le 15 juin prochain (voir l'affiche dédiée ci-dessous).



En parallèle Véronique tiendra des permanences pour tous les salariés du particulier employeur voir l'affiche ci-après



PRENEZ RENDEZ-VOUS :

au : **02.41.25.49.60**

ou par mail : **lesemploisdelafamille.fo@gmail.com**

*J'ai un problème au boulot,
j'appelle*



HOMMAGE

Les Nôtres

Jean Claveau

Notre camarade, notre ami Jean Claveau est décédé dimanche 5 mai 2024 à l'âge de 63 ans.

Avant son départ en retraite Jean travaillait comme éducateur spécialisé dans le secteur médico-social, d'abord en Maine-et-Loire puis en Loire-Atlantique.

Il adhère au syndicat départemental FO de l'Action sociale de Maine-et-Loire en 1981, il en devient le secrétaire en 1990, responsabilité qu'il exercera jusqu'en 2008, date de son départ en Loire-Atlantique.

Au cours de ces années, le syndicat s'est grandement développé. Défense des revendications collectives ou individuelles, défense des emplois et des postes, défense de la convention collective et du Code du travail, défense des salaires et des retraites comme de toutes les revendications interprofessionnelles qui lui importaient beaucoup. Jean a aussi siégé à la Commission ad-

ministrative de notre Union Départementale.

Jean avait un talent particulier : il dessinait remarquablement. « Félix » était sa signature pour les dessins militants, traitant avec humour, tendresse et féroce de l'actualité syndicale, sociale et politique. Ses dessins sont non seulement talentueux, drôles ou émouvants, mais ils sont aussi d'une précision et d'une acuité remarquables. Jean aimait exposer ses dessins dans les congrès syndicaux et croquer sur le vif des moments du congrès. Il était présent à notre dernier congrès, à Segré, et nous a fait cadeau des dessins réalisés à cette occasion.

Il devait nous rejoindre pour le congrès d'octobre pour exposer ses dessins et, comme pour le précédent, saisir sur le vif, avec malice, avec intelligence, les moments marquants. Il avait aussi accepté que l'UD offre à chaque congressiste son dernier recueil de dessins, « Le syndicalisme illustré », ce que nous ferons avec l'émotion qu'on imagine.

LA PETITE MAIN
DES GRANDS PATRONS !



Jean était un homme libre. Il aimait la vie, il aimait rire, se promener, faire des randonnées en vélo, il aimait boire et manger, discuter, comprendre, écouter, il savait écouter, contredire, expliquer, argumenter.

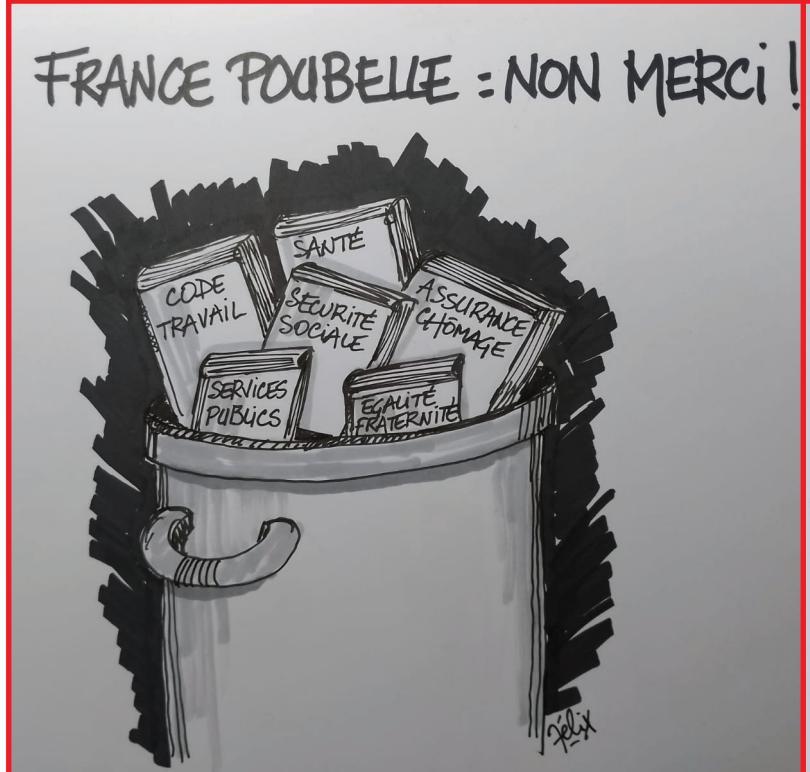
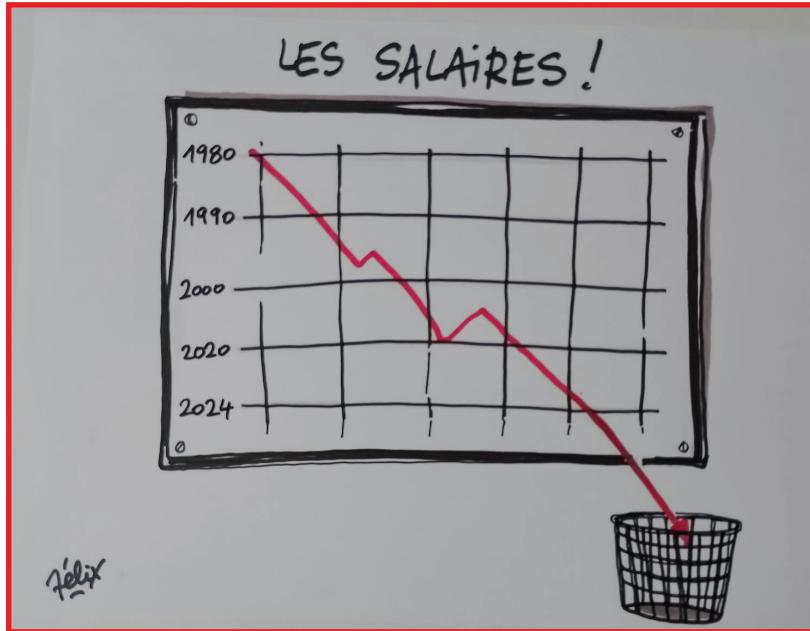
Un de ses derniers tableaux était pour dire « Cessez le feu ! Halte à la guerre ! » Avec des centaines de visages derrière les mots d'ordre. Il s'était pleinement engagé dans ce combat qu'il a mené jusqu'au bout.

Tous les dessins que vous trouverez dans ce numéro sont ceux de Jean.

L'Union départementale adresse à sa compagne Patricia, à ses enfants, à tous ses proches, à ses camarades, ses plus sincères condoléances.



HOMMAGE





Avec Malakoff Humanis, l'épargne devient simple et accessible à tous !

Avec les solutions d'épargne collective Malakoff Humanis, vous avez la possibilité de :

- bénéficier **d'un complément de rémunération** lié à la performance de votre entreprise
- vous constituer une épargne dans **un cadre fiscal & social avantageux**
- **préparer sereinement votre retraite** et anticiper une éventuelle baisse de revenus

Pour découvrir notre **gamme complète de solutions** et bénéficier de conseils d'expert, contactez vos interlocutrices :

Sabrina BROUSSEAU : sabrina.brousseau@malakoffhumanis.com

Tél. 06 07 70 76 42

Anne-Laure PERRIER : annelaure.perrier@malakoffhumanis.com

Tél. 06 40 33 10 20



SANTÉ – PRÉVOYANCE – RETRAITE – ÉPARGNE